

**Conseil de Paris**  
**Séance des 29 et 30 septembre 2014**

**Vœu des élus du groupe « Radical de Gauche, Centre et Indépendants » relatif à la valorisation du « *street art* » à Paris**

Le *street art* ou art urbain, connaît depuis plusieurs années un développement grandissant à Paris. Notre ville constitue un vivier exceptionnel d'artistes qui par leurs créations dynamisent nos rues, offrant des œuvres artistiques de qualité, fortement appréciées des parisiennes et des parisiens, mais également des touristes.

Le *street art* est un art souvent éphémère qui englobe des techniques variées comme le graffiti, le pochoir, la mosaïque, les stickers ou encore l'affichage. S'il est toléré sur certains murs, en raison de partenariats conclus entre des collectifs ou associations d'artistes et des bailleurs sociaux par exemple, il est souvent interdit et ses auteurs peuvent parfois faire l'objet de poursuites, même quand les œuvres sont esthétiquement réussies et égayent certaines rues.

Quand les artistes ne sont pas poursuivis en justice, comme dans l'affaire qui oppose la RATP à l'artiste Monsieur CHAT, les œuvres proposées sont rapidement nettoyées ou enlevées, avec plus ou moins de discernement, par les services de la Ville.

A l'inverse de l'affichage sauvage, commercial, politique ou syndical, qui constitue une pollution visuelle et bien souvent une véritable dégradation de l'espace public sur lequel la ville doit intensifier ses sanctions, le *street art* a une vocation artistique qui doit en ce sens être valorisée et s'intégrer au mieux à l'environnement urbain.

Considérant que le développement du *street art* constitue une opportunité pour le rayonnement culturel, artistique, touristique, urbain de Paris, ainsi qu'une démarche d'embellissement de certaines rues de notre ville et de lien entre les habitants,

Considérant que le *street art* doit être à la fois préservé et valorisé, et s'intégrer au mieux à la vie de nos quartiers, dans le respect de l'espace public,

Considérant que l'ensemble des murs parisiens n'ont pas vocation à devenir des espaces d'expression mais que Paris compte néanmoins un nombre important de murs et supports qui permettraient d'accueillir ce type de création artistique,

Considérant que les associations et collectifs de *street art* sont demandeurs de lieux, espaces et supports, leur permettant d'exprimer leur art avec bienveillance, sans causer de dégradation ou de nuisance, et que le patrimoine de la ville et de ses bailleurs sociaux compte énormément de murs,

Considérant que la ville a financé une application dédiée au *street art*, « paris street art »,

Considérant l'engouement réel des parisiennes et des parisiens pour les processus démocratiques participatifs, comme le montre la consultation citoyenne lancée cet été sur les 200 lieux de proximité à végétaliser qui connaît un réel succès, ou le lancement du budget participatif,

**Les élus du groupe « Radical de Gauche, Centre et Indépendants » demandent :**

- **Que sur le même format que l'opération des « 200 lieux à végétaliser », une consultation des parisiens soit lancée à travers un appel à propositions de murs et lieux de proximité pouvant servir de support pour des œuvres de *street art* et qu'ainsi 200 lieux soient identifiés,**
- **que l'application « Dans ma Rue » au même titre que le réseau social twitter et le 3975 puissent servir au recensement de ces lieux par les parisiens et devienne ainsi un outil innovant et expérimental au service de l'embellissement de l'espace public**